

# L'accès au logement sans discrimination

## OBJECTIFS

- Détecter les risques. Prendre les décisions en connaissance de cause en tant qu'acteur du monde de l'immobilier
- Identifier les critères qui sont considérés comme discriminatoires dans la sélection d'un candidat à la vente ou à la location
- Identifier les critères de sélection autorisés pour choisir un locataire ou une caution
- Identifier les sanctions et les actions possibles en cas de discrimination
- Appréhender par des exemples concrets de jurisprudence la notion de discrimination dans le monde immobilier

## PUBLIC

Cette formation s'adresse aux promoteurs, aménageurs, lotisseurs, Géomètres-Experts, notaires, avocats, responsables de l'aménagement et de l'urbanisme, architectes, maîtres d'œuvre, bailleurs sociaux, banquiers, ainsi qu'à l'ensemble des opérateurs immobiliers et leurs partenaires professionnels et conseils.

## PRÉREQUIS

Expérience professionnelle

## MÉTHODES MOBILISÉES

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Cette formation est conçue dans un but d'autoformation. La formation contient alors des supports de cours, une vidéo introductive précisant les directives, des vidéos explicatives, un forum, un quiz d'auto-évaluation, ainsi que des liens vers des sources d'informations complémentaires.

### MOYENS ET OUTILS

La formation se déroule sur l'espace numérique de formation (ENF) du Cnam des Pays de la Loire, permettant la consultation en ligne des ressources et outils.

## INTERVENANT

Claire GUEGUEN, Juriste et formatrice spécialisée en droit immobilier

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un quiz d'auto évaluation pour valider l'acquisition des compétences sera réalisé à l'issue de la formation.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant



Modalité disponible

### Dates

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024  
A distance et à tout moment  
(sur l'année 2024)

### Durée

2h00 de formation

### Horaires

Libres

### Lieu

A distance

### Délai d'accès

Jusqu'à 1 mois avant le début de formation

### Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : [handi@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:handi@cnam-paysdelaloire.fr)

### Tarifs

90 euros (tarif normal)

[Conditions générales de vente](#)

Minimum : 8 participants

Maximum : 25 participants

Formation également proposée en INTRA-entreprise

### Contact

Conseiller entreprise :  
[Lien « nos contacts entreprises »](#)

Pôle immobilier (ICH, CRDI, Cami)  
02 40 16 46 28  
[ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr)

# L'accès au logement sans discrimination

## PROGRAMME

- **Définition de la discrimination**

- **Les critères de sélection autorisés**

Liste de documents que le bailleur peut réclamer au locataire

Liste de documents que le bailleur peut réclamer à la caution

Sanction

- **Sanctions et actions possibles en cas de discrimination**

Sanctions

Actions possibles : Défenseur des droits, site internet contre les discriminations, action de groupe, testing

- **Exemples jurisprudentiels de condamnation**

### Pour aller plus loin

- [Formations courtes 2024](#)

### Points forts de la formation

- Formation assurée par une juriste experte
- Modalités pédagogiques d'accompagnement
- Présence d'un forum

### Taux de satisfaction

91 % de satisfaction sur l'ensemble de nos formations courtes en 2023